

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

27 mars 2023 - 1 €

N° 24

Famille

Ceux qui manifestent contre la réforme des retraites s'étonnent qu'un pouvoir autiste ne les écoute pas, déroulant sans ciller son calendrier néolibéral, dans la crainte – fondée – que les marchés financiers ne lui coupent les vivres, s'il recule sur le point symbolique de l'âge légal de départ remonté à 64 ans. Ces manifestants, et les syndicats ouvriers qui les encadrent, se sentent méprisés, humiliés. Mais que devrait dire le seul mouvement qui, durant ces dix dernières années, a véritablement su mettre dans les rues parisiennes, à plusieurs reprises, plus d'un million de personnes ? Dans un calme et une bonne humeur exemplaires. Sans autres troubles à l'ordre public que ceux suscités par quelques rares provocateurs plus ou moins de mèche avec la préfecture de police.

On veut parler de la Manif pour tous, à qui le pouvoir a donc joué des tours pendables, déshonorant cette préfecture de police par des photos aériennes floutées, pour ne pas reconnaître le nombre inégalé des manifestants. Ceux-ci se sont par ailleurs vu accabler d'épithètes infamantes par toute une presse gauchisante, tandis que les médias moins idéologisés se tenaient prudemment sur leurs gardes, car qui peut se relever de l'accusation d'homophobie par exemple ?

Or, depuis 10 ans, l'agenda néolibéral contre les familles s'est déroulé imperturbablement. On s'était



Le 24 mars 2023 à la Porte de Versailles, pour le lancement du Syndicat de la famille, photo de figures historiques de la Manif pour tous : Albéric Dumont, Virginie Tellenne (Frigide Barjot), Ludovine de La Rochère, Xavier Bongibault, Guillaume de Prémare.

moqué des manifestants qui dénonçaient le « mariage pour tous » comme une entreprise systématique de démoralisation de la famille. Mais la Manif pour tous avait raison, comme on peut le constater aujourd'hui avec une société où, entre autres phénomènes inquiétants, presque la moitié des adolescents déclarent, dans différents sondages, ne plus savoir s'ils sont homme ou femme, et où, ce qui est tout de même le pire, la gestation par autrui (c'est-à-dire la location de l'utérus de femmes exploitées pour cela), a reçu, trop longtemps, la reconnaissance au cas par cas par une justice complice. C'est l'enfant, privé de son droit fondamental à avoir un père et une mère dans le cadre d'une filiation la plus na-

turelle possible, qui en est la principale victime. On sait que les manipulations de l'opinion pour imposer l'euthanasie répondent au même agenda, où de forts intérêts financiers sont aux manettes. Et ce seront les vieux qui alors deviendront les victimes de ce funeste programme, conçu de longue date en quelques officines aussi secrètes qu'efficaces.

La Manif pour tous ce furent essentiellement des familles qui, un peu comme au moment de la bataille pour l'école libre en 1984, se sont mobilisées spontanément, en 2013, loin des structures de l'Église catholique, empêtrée dans la pusillanimité de ses évêques et ses scandales de mœurs, loin des partis de droite contaminés par

l'idéologie de leurs concurrents de gauche, loin des tentatives de récupération

Sommaire : Page 1 :

Famille. – P. 2 : Charles III. – P. 3 : Lettre au Préfet des Pyrénées-Orientales.. P. 4 : Black bloc. – Les bassines de la discorde. P. 5 : Espace. – Lectures. – P. 6 : Immigration reportée. – Quelles religions ? P. 7 : Vingt ans. – Israël sens dessus-dessous. P. 8 : Les Allemands remboursent les aides de l'État. – Ford perd 3 milliards dans l'électricité. P. 10 : Vice-Versa. p. 11 : On se trompe d'enjeu. P. 12 : Censure woke. – Théâtre : « Pister les créatures fabuleuses ».

■ **Diplomatie** : On a appris le 24 mars un peu avant midi par un communiqué de l'Élysée, que la visite d'État du roi Charles III, prévue du 26 au 29 mars, a été reportée, « d'un commun accord », en raison de la journée d'action des syndicats du 28 mars.

■ **Écologisme** : 3 200 gendarmes ont été mobilisés le 25 mars dans les Deux-Sèvres pour contrer 7 000 à 10 000 écologistes (30 000 selon les organisateurs) qui manifestaient, certains brutalement, contre le projet de 16 « méga-bassines » autour de Sainte-Soline destinées à l'irrigation agricole. Au moins sept manifestants ont été blessés (200 selon les organisateurs) dont trois gravement (l'un avait son pronostic vital engagé selon le Parquet de Niort). 47 gendarmes ont été blessés. Gendarmes et activistes se rejettent la faute de la lenteur des secours.

■ **Transport aérien** : La préfecture de Normandie a réquisitionné des ouvriers de la raffinerie TotalEnergies de Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime) afin d'assurer un approvisionnement minimum en kérosène de l'aéroport de Roissy. Le tribunal administratif de Rouen a confirmé le 26 mars la légalité de cette réquisition qui est contestée par la CGT.

■ **Capital** : Le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky a renforcé, le 22 mars, la présence de sa holding Vesa Equity dans le capital de Fnac-Darty (de 20 à 25,3 %) dont il aspirerait à devenir le seul actionnaire. Daniel Kretinsky, propriétaire des journaux *Elle*, *Télé7jours*, *Marianne*, *Franc-Tireur...*, actionnaire important du *Monde*, financeur de *Libération*, est également en négociation avec le groupe Bolloré pour lui racheter Editis (2e groupe français d'édition derrière Hachette, avec 50 marques dont Robert Laffont, Perrin, Julliard, Plon, Bordas...) Cette cession est exigée par les autorités européennes de la concurrence pour que Bolloré puisse conserver Vivendi (Canal+, Havas...) et racheter Hachette.

d'une extrême droite dont une bonne partie, d'ailleurs, n'est pas indifférente aux sirènes néolibérales ou néosociétales. Dix ans de batailles perdues si on en juge d'après l'état actuel de notre société ? Oui, jusqu'à un certain point, si on regarde surtout une certaine jurisprudence et les hommes et femmes au pouvoir. Encore que certaines batailles ont pu être gagnées ponctuellement, ou sont en passe de l'être, notamment dans de grandes instances internationales où l'étoile de la GPA, pour ne citer que ce combat hautement exemplaire, commence à pâlir grâce à des pays où on pense encore que l'avenir d'une société passe par le respect des enfants de demain (ceux que les Français ne font plus en nombre suffisant pour payer les retraites futures...). Pourtant la Manif pour tous a porté aussi de nombreux beaux fruits, suscitant une génération de militants habiles à éviter les pièges d'une communication non maîtrisée, une génération d'intellectuels décomplexés, un tissu associatif qui essaime avec méthode et rigueur.

Le 24 mars, dans le cadre spectaculaire du « *top roof* » d'un bâtiment d'exposition de la Porte de Versailles à Paris, les cadres de la Manif avaient invité un millier de proches parce qu'ils avaient « *quelque chose à leur dire* ». Après une courte rétrospective empreinte d'émotion et mettant en valeur les figures déjà historiques du mouvement, comme les représentants d'une très jeune et très active génération, ce fut le moment où Ludovine de La Rochère, la présidente, annonça que celui-ci allait changer de nature. Désor-

mais on parlera du Syndicat de la Famille, avec son beau logo enlaçant deux cœurs : « *De la natalité à la santé, de l'éducation à l'emploi, du mariage au logement, de l'attractivité des territoires à la justice, la famille est un maillon essentiel. Et s'il s'est malheureusement défait au fil des années, la situation n'a rien d'inéluctable. Fort de son expérience et du réseau tissé et enrichi depuis dix ans, Le Syndicat de la Famille est d'ores et déjà pleinement opérationnel. Les sections syndicales et les équipes centrales sont mobilisées et animées d'une nouvelle ambition. Parce que la famille est un trésor fragile à protéger, Le Syndicat de la Famille s'appuie sur la force d'un mouvement intergénérationnel et présent partout sur le territoire. En ligne de mire, il y a notamment les prochaines échéances majeures, 2027 et 2032, où le Syndicat entend bien voir ses propositions reprises et mises en œuvre. Le combat continue, plus que jamais !* » Peut-on rappeler encore une fois aux autres syndicats actuellement mobilisés, que tout cela n'est pas sans rapports avec la question des retraites ?

Frédéric Aimard

Charles III

Quand, voulant s'adresser au mouvement social contre sa réforme des retraites, le président Macron, dans le journal télévisé de 13 heures le 22 mars sur TF1, a dit : « *S'il faut endosser l'impopularité, je le ferai* », il n'allait certainement pas jusqu'à imaginer l'humiliation de devoir annoncer, dès le 24 mars, le report du voyage du roi

Charles III dans notre pays. Une humiliation qui n'est pas tant la sienne, obligé de constater qu'il ne peut pas être au four et au moulin – c'est une des faiblesses du régime présidentiel actuel – que celle de la nation française, ainsi que l'ont écrit explicitement un certain nombre de journaux anglais, non sans une cruelle ironie. Mais d'évoquer cependant un « incident » dont la presse *tabloïd* a fait des gorges chaudes : le président aurait enlevé de son poignet, au moment d'apparaître à l'écran, une montre d'une valeur de 80 000 euros. « *Un épisode digne de Marie-Antoinette* », selon le *Daily Mail*... (Sauf que les *fact-checkers* ont vérifié qu'elle ne coûtait pas plus de 2 500 euros, mais bon...)

Il faut dire que cette visite royale, qui devait passer par l'hôtel de ville de Bordeaux, dont la porte a été incendiée dans la soirée du 23 mars, et qui comportait un dîner de gala dans la Galerie des Glaces à Versailles, exacerbait un fort sentiment « antiroyaliste » dont témoignent des affiches communistes où on voit le président affublé d'un costume évoquant les derniers rois. On avait déjà vu cela du temps de Giscard d'Estaing et même de De Gaulle... Une caricature certes, dont on comprend les motivations et dont il ne faut pas exagérer la portée, mais aussi un manque de respect pour soi-même, pour l'Histoire de France, et finalement une sottise profonde qui nous fait honte, notamment devant les pays étrangers.

« *À mort l'Autrichienne !* », scandait, à la fin de la Monarchie, la foule parisienne, qui n'avait jamais admis le renversement d'al-

Lettre au Préfet des Pyrénées-Orientales qui devra choisir entre les agriculteurs et les écologistes

Monsieur le préfet,
C'était à la fin des années 1980, installés comme maraîchers et producteurs de plants en bordure de la Têt sur plus de 10 hectares de serres, nous étions, avec mon frère François et les salariés de l'entreprise, descendus jusque dans le lit de la rivière voisine afin de bloquer le chantier mis en place pour nettoyer le cours d'eau et sécuriser le tronçon de la RN 116 alors en construction. Le niveau des puits baissant à vue d'œil sur notre exploitation, car provoqué par l'effritement des berges dû aux travaux, un enrochement fut décidé, de toute évidence consécutivement à notre action. Nous n'avons alors rencontré aucun problème pour descendre dans la Têt et même la traverser à pied, sans bottes, d'une rive à l'autre. Un scénario comparable à celui des années 1973, 2001 et 2008 où il fallut attendre les mois d'hiver pour retrouver un niveau de précipitations acceptables.

Sans vouloir nier le caractère exceptionnel du millésime actuel qui impacte principalement notre département, il faut relativiser l'usage et le volume des prélèvements un peu trop abusivement imputés à l'agriculture par certaines associations environnementales.

Car si, en 1979, les P.-O. comptaient 14 700 exploitants, ils ne sont plus que 3 000 environ désormais, avec un secteur viticole qui est passé de 50 000 à 23 000 hectares, un secteur arboricole qui est tombé de 12 500 à 4 500 hectares et une filière maraîchage qui, si elle occupait encore 8 000 ha dans les années quatre-vingt, n'est plus que de 1 500 hectares aujourd'hui. À titre d'exemple, nous produisions alors 260 millions de pieds de salade dans les P.-O., nous n'en produisons plus que 40 millions actuellement...

Une agriculture réduite à sa portion congrue car confrontée depuis plus de 3 décennies aux compétitions déloyales venues usurper nos marchés traditionnels. Nous n'avons, à ce titre, jamais vu d'écologistes s'indigner à la frontière quand, en moins de 30 ans, le flux journalier de camions chargés de marchandises importées est passé de 5 000 à 18 000. Il s'agit bien sûr, Monsieur le préfet, de ces importations qui font ces jours-ci le bonheur des distributeurs avec des promotions de fraises espagnoles et de tomates marocaines choisies comme par hasard pour remplir les « paniers anti inflation ». Et là, Monsieur le représentant de l'État français dans les Pyrénées-Orientales, personne ne se préoccupe du niveau des nappes phréatiques, ni des conditions de travail pratiquées en Andalousie ou au Sahara occidental, car il est évidemment plus facile de contraindre l'agriculteur roussillonnais que le roi du Maroc ou l'importateur ibérique.

Nonobstant ces considérations géopolitiques, revenons à cette eau qui pourrait cruellement manquer prochainement dans les vergers et les jardins roussillonnais si, toujours comme le souhaitent les environnementalistes, le débit réservé dans la Têt en aval du barrage de Vinça doit encore augmenter

et passer de 1 200 litres secondes à 1 500 litres courant avril. 30 % seulement des besoins agricoles seraient ainsi pourvus pour le printemps et l'été, autrement dit pendant la période de fructification. Et ce, alors que le débit réservé en été était, jusqu'à présent, de 600 litres/secondes avec, comme évoqué précédemment, une baisse significative des productions et des prélèvements parfaitement maîtrisés grâce à la responsabilité des agriculteurs, à la gestion des canaux, aux adaptations techniques.

L'étape suivante étant l'arrêt pur et simple de l'irrigation agricole. Sachant que, si le spectre des restrictions tous azimuts pèse sur l'arboriculture et le maraîchage, il remet aus-

si en cause tous les projets d'irrigation viticoles évoqués ces dernières années pour garantir l'évolution qualitative de nos vins.

Un tweet publié le 23 mars par le référent régional France Nature Environnement stipule : « Une sécheresse jamais vue, mais un préfet qui refuse toujours de passer en niveau crise selon les desiderata de la FNSEA. » Ce « niveau de crise » réclamé par les environnementa-

listes implique l'interdiction d'irriguer les cultures y compris avec un système d'irrigation localisée comme le goutte-à-goutte ou la micro-aspiration. En clair, il faudrait tout laisser crever, perdre les récoltes et hypothéquer, alors qu'il doit faire face à une augmentation inédite de ses coûts de production, l'avenir de tout un secteur d'activité. Celui qui, est-il nécessaire de le rappeler, restitue 80 % de l'eau utilisée, les 20 % restants servant à produire ce qui sert à nous alimenter.

Pourtant il suffirait, Monsieur le préfet, de garder l'eau en amont du barrage de Vinça qui, à bien y regarder, constitue une immense bassine, à l'image de celles que les activistes passent leur temps à détruire dans d'autres départements. Oui, garder cette eau, Monsieur Furcy, pour la réserver aux cultures, celles qui nourrissent la population, génèrent une induction économique et sociale, entretiennent le territoire par le travail. Et non par des idéaux dévastateurs, avec des donneurs de leçons que vous vous apprêtez peut-être à écouter, même s'ils ne connaissent ni l'outil ni l'usage, ni le prix.

L'accaparement systématiquement anxiogène du déficit en eau, qu'il soit médiatique ou politique, ne doit pas se faire au détriment d'une agriculture utilisée comme variable d'ajustement. Les friches, la déprise, les incendies, les risques naturels qui s'installent et prospèrent là où le paysan a été contraint de désertir son champ révèlent des stigmates tout aussi inquiétants que le manque d'eau constaté actuellement.

Avec cette différence près, Monsieur le Préfet, la pluie reviendra, les agriculteurs et leurs productions certainement pas. Bien respectueusement. ■

* Figure catalane de la résistance paysanne, Jean-Paul Pelras est rédacteur-en-chef de *L'Agri*, le journal des gens d'ici, édité à Toulouges (Pyrénées orientales).



par Jean-Paul Pelras *

liances – comme d'ailleurs les élites intellectuelles françaises, « *Lumières* » travaillant volontiers pour le roi de Prusse ou l'impératrice de Russie... Il en est aujourd'hui pour se réjouir de l'annulation de la venue du monarque anglais... Ils ont bien peu conscience de l'abaissement diplomatique que cela constitue pour notre pays, et qui se paiera sur la longue durée, contrairement à ce que s'imaginent certains révolutionnaires en peau de lapin.

F. A.

Black Bloc

Les groupes violents qui se réclament du Black bloc

Suite des brèves de la page 2

■ **Santé** : Le cours de Sano-fi en Bourse avait monté de 4,8 % le 24 mars, après l'annonce des bons résultats expérimentaux des futurs traitements « Dupixent » de la bronchite du fumeur.

■ **SNCF** : Du matériel sur 6 rames de TGV aurait été saboté au centre de maintenance de Chatillon (Hauts-de-Seine). L'enquête s'orienterait sur du personnel gréviste.

■ **Guyane** : Un gendarme de 35 ans a été tué par balle, le 25 mars à Dorlin, lors d'une opération contre des orpailleurs clandestins.

sont le produit, libertaire, de la décomposition de l'extrême gauche trotskiste.

Il y a toujours eu dans la mouvance anarchiste des groupes qui préconisaient le passage à l'action directe pour abattre au plus vite la société bourgeoise – en Russie, en France, en Espagne au XIX^e siècle. Après 1920, le mouvement communiste avait marginalisé l'anarchisme, sauf en Catalogne et, dans les années soixante, ce sont les groupes maoïstes et trotskistes qui ont occupé le devant de la scène.

Après la disparition des maoïstes, les groupes trotskistes (Lutte ouvrière, Ligue communiste révolutionnaire puis Nouveau Parti Anticapitaliste) ont connu de brefs succès électoraux mais leurs troupes ont fondu et, dans les manifestations, ils ne sont plus que quelques dizaines à défilier d'autant plus pacifiquement que la plupart de leurs militants ont l'âge de la retraite.

Les anarchistes profitent de la décomposition de la vieille extrême gauche. Depuis une vingtaine d'années, en France, en Europe et aux États-Unis, ils ont renoué avec leur tradition violente sous la forme du Black bloc. Apparue à Berlin en 1980, cette mouvance a acquis sa notoriété lors des émeutes de Seattle

en 1999, de Gênes en 2001 lors d'un sommet du G8, de Strasbourg en 2009 lors de la protestation contre un sommet de l'Otan. En France, le Black bloc s'est organisé à partir des manifestations de 2016 contre la loi El Khomri.

L'idéologie du Black bloc est faible. Il s'agit d'abattre la société capitaliste en s'attaquant à ses symboles (les banques) et à la police qui protège l'État bourgeois. Composé de très jeunes gens appartenant à la classe supérieure, le groupe se définit comme « *une tactique* » qui n'existe pas avant la manifestation et qui disparaît quand elle se termine mais qui vise toujours à faire basculer la foule pacifique dans l'insurrection.

Cette tactique, qui provoque de gros dégâts matériels, fait de nombreux blessés parmi les policiers et dans les rangs des manifestants – au risque permanent d'un accident mortel. Les effets politiques de cette violence sont toujours négatifs : elle braque contre le Black bloc les syndicats qui sont résolus à mobiliser pacifiquement les citoyens ; elle permet au gouvernement de se poser en défenseur de l'ordre.

Claudine Uzzerche

Les bassines de la discorde

Pierres et cocktails Molotov côté militants d'ultra-gauche, grenades de désencerclement (lacrymogènes) et balles de défense en caoutchouc côté gendarmerie et police : l'affrontement a bien eu lieu samedi 25 mars dans le département des Deux-Sèvres, autour des bassines de la discorde destinées à l'irrigation des terres agricoles poitevines. À proximité de Sainte-Soline, 6000 à 8000 manifestants se sont rassemblés, soutenus par des parlementaires issus des rangs de EELV et de LFI. En leur sein, on comptait plusieurs centaines d'activistes violents équipés de boucliers et de masques à gaz, parfois venus d'autres pays européens. Des armes par destination (dont de nombreuses boules de pétanque) ont été saisies lors de contrôles préventifs par les forces de l'ordre. Malgré l'interdiction de la manifestation aux abords des installations de la discorde, les protestataires ont marché à travers champs vers ces dernières.

Le bilan des affrontements n'est pas anodin : 47 blessés dans les rangs des forces de l'ordre. Quatre véhicules de gendarmerie ont été incendiés par des jets de cocktails

La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Rédaction-administration

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149

ISSN 2967-2988 - marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

Abonnement numérique : 1 an = 20 euros
à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

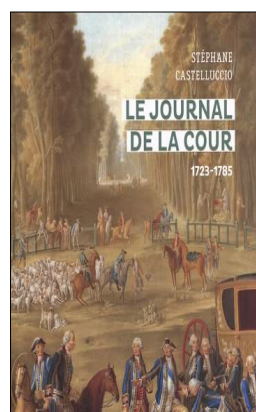
Molotov. Du côté des manifestants, sept d'entre eux sont pris en charge par les secours et hospitalisés dont l'un, tombé dans le coma, est donné entre la vie et la mort. Deux journalistes ont également été blessés.

Ce nouvel affrontement témoigne de l'impossibilité de débattre sereinement de l'avenir de notre agriculture entre des militants souvent aveuglés par l'idéologie, voire acquis à des thèses révolutionnaires, et une agriculture productiviste décidée à répondre coûte que coûte aux besoins des consommateurs français afin d'assurer notre souveraineté alimentaire. Ces événements de Sainte-Soline marquent également une rupture radicale entre les syndicats agricoles : la FNSEA et la Coordination rurale défendant les bassines tandis que la Confédération paysanne s'y oppose aux côtés de l'extrême gauche. Il faut en tout cas s'attendre à d'autres mobilisations de ce type dans les mois et les années qui viennent.

Jérôme Besnard

Espace

Son décès n'a pas fait la « Une » des journaux en ces périodes troublées. Pourtant Jean Jacques Favier (1949-2023) ingénieur chercheur au CNES a été le sixième astronaute Français à gagner l'Espace en 1996. Il n'était ni pilote, ni militaire mais un vrai scientifique qui avait fait l'École nationale supérieure d'électrochimie et d'électrometallurgie (ENSEEG) de Grenoble après avoir étudié à Strasbourg. Docteur en Ingénierie de l'École des Mines de Paris, il avait aussi passé un doctorat en physique et mé-



ROMAN

Les douleurs du passé

Un voyage au bout du monde, à la pointe sud de la Nouvelle-Zélande. C'est là que Mélissa Da Costa nous entraîne, auprès de trois femmes portant un chagrin d'amour.

Autumn pleure un mari happé par les vagues un jour de tsunami. Milly, sa fille, voit son amour de jeunesse, un Maori, épouser une jeune fille de sa communauté. Toutes deux gèrent un camping avec abnégation. Flore, une bourgeoise parisienne, vient y travailler avec l'espoir d'oublier un divorce désastreux dont elle se sent fautive. Peut-être qu'ensemble, elles parviendront à surmonter les douleurs du passé.

Paysages magnifiques, otaries et baleines, mythes maoris, ce roman dépayasant enchante tant par ses personnages que par son décor.

« Les femmes du bout du monde », Mélissa Da Costa, Albin Michel, 380 p., 21,90 €.

HOMMAGE

Lettres d'ici et d'ailleurs

Il y a cent ans, mourrait Pierre Loti. Officier de marine, écrivain, académi-

cien, sa vie est une aventure qu'il a su transcrire en romans.

Ce recueil illustré rassemble trois cents soixante lettres rares ou inédites qui sont autant d'autoportraits. Ce volumineux courrier adressé à sa mère, à des amis officiers ainsi qu'à des célébrités : Sarah Bernhardt, Émile Zola, Camille Saint-Saëns..., est à la fois une invitation au voyage (Loti a parcouru tous les continents) et la représentation d'une époque.

« Mon mal j'enchanter », Pierre Loti, La Table Ronde, 500 p., 30 €.

HISTOIRE

Une vie de roi

Chaque recherche historique amène son lot de découvertes. Stéphane Castelluccio présente et commente le contenu de trois registres manuscrits retrouvés aux Archives nationales, jusqu'ici inédits. Ces documents exceptionnels retracent mois après mois, de 1723 à 1785, le quotidien des rois Louis XV puis Louis XVI et de la noblesse à la Cour de Versailles. Tout y est noté dans le moindre détail par une administration scrupuleuse : levers et couchers royaux, naissances et morts, fêtes

et feux d'artifice, présentations des ambassadeurs... autant de cérémonies officielles qui suivent un rituel codifié par « l'étiquette ».

« Le Journal de la Cour », Stéphane Castelluccio (en collaboration avec Pierre Jugie), Cnrs éditions, 706 p., 38 €.

REVUE

Les Cathares

Depuis une vingtaine d'années, les historiens se divisent sur la question cathare et sur l'interprétation des événements et de leurs sources. Étaient-ils ces « purs » (*cathari*) en rupture avec Rome ou des individus instrumentalisés par une papauté conquérante ? Pour trois rois (France, Angleterre, Aragon), la lutte contre les hérétiques a été un moyen de s'emparer de fiefs méridionaux.

Autres sujets abordés : le vrai visage de Sissi, Yves de Kerguelen et la France australe, la ruée vers l'or blanc des stations, les mercenaires nazis dans la guerre froide...

« Les Cathares ont-ils vraiment existé ? », Historia, mars 2023, 6,20 €. En kiosque.

Catherine PAUCHET

tallurgie. Ingénieur au CEA il a été sélectionné en septembre 1985 comme astronaute expérimentateur par le CNES. Très vite il se passionne pour le domaine spatial ce qui lui permet d'être retenu comme astronaute de réserve en 1994 pour la mission américaine STS-65. Du 20 juin au 7 juillet 1996, il devient le premier scientifique français à séjourner dans l'Espace à bord de la navette Columbia. Il participe ainsi à une trentaine d'expériences de physique et une douzaine de travaux de physiologie.

Après sa carrière d'astronaute, il retourne au CNES où il s'engage dans la recherche et l'éducation. Il travaille notamment sur la future base lunaire et martienne.

Le Toulousain d'adoption est l'un des dix Français qui sont allés dans l'Espace. C'est le premier à décéder.

Phippe Buron Pilâtre

L'immigration reportée

Est-ce un changement de stratégie, voire simplement de tactique, ou quelque chose de plus profond à propos de l'immigration ? Toujours est-il qu'Emmanuel Macron a déclaré, le 22 mars, que le projet de loi immigration serait « découpé » en « textes plus courts » examinés « dans les prochaines semaines » par le Parlement. C'était d'ailleurs peut-être la seule véritable annonce d'une allocution présidentielle qui n'a apporté rien de nouveau sur le problème de la réforme des retraites.

C'est ainsi qu'a été enterré le texte dont on parlait

depuis des mois, particulièrement du côté du ministère de l'Intérieur, Gérard Darmanin voulant en faire une manifestation de la volonté gouvernementale de s'attaquer vraiment au problème. Il promettait en effet d'améliorer l'exécution des obligations de quitter le territoire français, de faciliter l'expulsion des étrangers délinquants et de renforcer les critères d'obtention d'un titre de séjour. Il est vrai que le projet se trouvait fort contesté par les associations pro-migrants. Elles ont d'ailleurs maintenu leurs manifestations un peu partout dans le pays le 25 mars.

En tout cas, discuté au Sénat en commission la semaine précédente, il aurait dû y être débattu à partir du 29. Mais, dans un de ces mouvements d'aller-retour auxquels il a habitué les Français, le chef de l'État a décidé d'attendre. Sans doute parce qu'il préfère esquiver un nouveau débat parlementaire et qu'il envisage même d'édulcorer la réforme.

Pourtant, l'immigration reste considérée comme une priorité par l'opinion. Selon un sondage Odoxa de novembre dernier, 72 % des citoyens considèrent qu'il y a « trop d'immigrés en France », tandis que le baromètre OpinionWay de février a révélé que 63 % d'entre eux souhaitent que le pays soit davantage fermé aux migrations. On aurait donc dû en discuter au Parlement.

Le pays se trouve en réalité engagé sur une voie périlleuse en ce qui concerne l'exercice de la démocratie. Les débats dans les deux assemblées n'apparaissent plus comme un exercice salutaire d'expression des

conflits, avec leur résolution par le vote. Aux yeux de ceux qui refusent la réforme des retraites, ils sont devenus une perte de temps et une formalité qu'un esprit insoumis ne doit pas hésiter à contester malgré leur légalité et leurs conditions normales d'élaboration. Du coup se multiplient les attaques contre les élus et la justification des violences de rues contre la « violence du 49-3 ».

Réélu faute de mieux face à une extrême droite toujours diabolisée, Emmanuel Macron avait cru pouvoir se passer d'une véritable campagne politique qui aurait permis d'aborder aussi bien l'immigration que la réforme des retraites. La conséquence de cette erreur de jugement se voit dans la colère qui, avec des raisons diverses, gangrène aujourd'hui le pays.

Jean Étvenaux

Quelles religions ?

Difficile de ne pas savoir que l'islam est entré en ramadan. En France, la nouvelle a été annoncée un peu partout, souvent en expliquant qu'il s'agissait d'un moment « de partage, d'entraide et de bienveillance ».

Au Royaume-Uni, les rues de la capitale ont été parées aux couleurs de « Happy Ramadan from London », avec des lanternes, des étoiles et des lunes.

En Belgique, on a expliqué ce qu'il ne fallait ni dire ni faire afin de manifester de la sympathie aux musulmans. Dans ce dernier pays, les grandes enseignes souhaitent un « joyeux ra-

madan » voire, plus prosaïquement, les « saveurs du ramadan » ou un « ramadan à petits prix » ; en effet, contrairement au carême catholique dont plus personne ne parle, le ramadan ne dure pas toute la journée, ne s'étendant que du lever au coucher du soleil, à partir duquel on peut passer à table et profiter des gourmandises.

Au-delà de l'enjeu commercial consistant à motiver la clientèle, il faut bien reconnaître que les références au temps du carême ont disparu de l'espace public. On a du coup oublié que le carnaval n'existe que parce qu'il précède le carême. De même, lorsque sont proposés, dans certaines cantines scolaires, des menus sans viande, ce n'est pas par référence au maigre du vendredi – toujours théoriquement en vigueur pendant le carême – mais pour des raisons idéologiques plus ou moins avouées par certains grands prêtres de la religion écologiste.

En revanche, l'association Enquête, agréée par l'Éducation Nationale et lauréate de la Fondation La France s'engage, suggère aux enfants de ne pas se servir de l'affirmation « Jésus est ressuscité » afin de ne pas heurter leurs camarades musulmans. C'est sans doute parce qu'elle « conçoit et diffuse des pédagogies et outils ludiques d'éducation à la laïcité et aux faits religieux pour développer chez les enfants un rapport apaisé et réfléchi à ces sujets » pour « les faire adhérer à la laïcité ».

Précy

Vingt ans

■ **Ukraine** : Selon les Ukrainiens la situation à Bakhmout, contrôlée à 70 % par les Russes, est stabilisée. La population ukrainienne russophone de Kherson a été invitée par la municipalité à quitter la ville soumise à des frappes russes intensives et où il n'y a plus d'eau potable.

■ **Syrie** : Une attaque d'un drone actionné par une milice pro-iranienne contre les Forces démocratiques syriennes (kurdes) avait notamment tué un soldat américain dans la région de Deir Ezzor le 8 mars dernier. Les Américains ont riposté le 23 mars par un bombardement qui aurait tué 19 miliciens pro-iraniens.

Canada : Le président Joe Biden s'est rendu à Ottawa les 23 et 24 mars. Le soutien à l'Ukraine et la question des immigrés clandestins ont été au centre des discussions avec le Premier ministre Justin Trudeau.

■ **Europe** : Les dirigeants des 27 membres de l'Union européenne étaient réunis à Bruxelles les 23 et 24 mars pour discuter du soutien à l'Ukraine, de l'avenir de l'énergie nucléaire et de celui des véhicules à moteur thermique. Les Allemands ont obtenu une exception pour les véhicules qui rouleront après 2035 à l'essence synthétique (développée par Porsche).

■ **Réseaux sociaux** : Plusieurs projets de loi visant à interdire le réseau social chinois Tik-Tok aux États-Unis sont en discussion. Tik-Tok a plus de 150 millions d'utilisateurs aux États-Unis, dont des influenceurs vedettes pour lesquels c'est un moyen de gagner beaucoup d'argent.

■ **Banques** : Deutsche Bank avait perdu 10 % à la bourse de Francfort le 24 mars et encore 8,5 % le lendemain. Sa rivale allemande Commerzbank perdait 5,45 % le 25 mars. La banque américaine First Citizens a racheté les prêts et dépôts de la Silicon Valley Bank, en faillite depuis mars, pour 72 milliards de dollars (avec une décote de 16,5 milliards de dollars), a annoncé, le 26 mars, la Federal Deposit Insurance Corporation,

Poutine aurait-il attaqué l'Ukraine s'il avait su comment la guerre tournerait ? La décision du chef du Kremlin ferait suite à la chute de Kaboul six mois avant. La perte d'image subie par les Américains le 15 août 2021 rappelait, toutes proportions gardées, celle de Saïgon le 30 avril 1975.

Ces perspectives historiques hantent la presse américaine qui a médité cette semaine le vingtième anniversaire de la décision du président George W. Bush d'envahir l'Irak le 20 mars 2003, avec les conséquences que l'on connaît. La guerre n'a duré qu'un peu plus d'un mois : Bush a déclaré la victoire sur Saddam Hussein le 1^{er} mai. Mais les forces américaines ont continué d'occuper le pays jusqu'à la fin 2011.

Personne ne discute plus aujourd'hui les erreurs accumulées. George W. Bush et son « caniche », Tony Blair, le pauvre ministre des Affaires étrangères, le général Colin Powell, injustement fourvoyé par la CIA, ne s'en sont jamais remis politiquement.

La France, traînée dans la boue en 2003, insultée, traitée de tous les noms, (les Freedom Fries, les frites de la liberté), pour s'y être opposée au Conseil de Sécurité de l'ONU (le discours mémorable de Dominique de Villepin du 14 février 2003), lâchée par l'ensemble des pays d'Europe centrale et du sud (« Ils ont perdu une occasion de se taire », commentaire du président Chirac qu'ils n'ont jamais oublié), la France avait raison. Elle ne fut à l'époque soutenue que par l'Allemagne.

C'était il y a vingt ans. Est-ce le temps de l'oubli de l'histoire ? Non certes au Moyen-Orient qui continue d'en subir les dramatiques conséquences, mais aux États-Unis. On peut ainsi se demander si les néo-conservateurs, disqualifiés après l'aventure irakienne, ne sont pas de retour à la faveur de la guerre en Ukraine mais surtout de la montée en puissance de la Chine.

Un éditorialiste du *New York Times* relève qu'il n'a fallu que vingt ans entre l'engagement américain au Vietnam et le début de la fin de l'URSS qui a permis de substituer à la spirale de déclin une euphorie de victoire ouvrant sur un monde unipolaire et la fiction de la fin de l'histoire : 1965-1985.

Vingt ans après l'opération « *Liberté pour l'Irak* », l'Amérique est-elle à nouveau guérie de ses désillusions, vaccinée de ses échecs, prête à retomber dans la paranoïa, désinhibée pour de nouvelles croisades (mot qui avait été prononcé par George W. Bush) ? Y aura-t-il encore un président et un ministre des Affaires étrangères français pour les mettre en garde et parler raison ?

Dominique Decherf

Israël sens dessus- dessous

Bien que les nombreuses manifestations contre la politique judiciaire du gouvernement Netanyahu, rassemblant quelque 200 000 personnes pour moins de 10 millions d'habitants, se déroulent pratique-

ment sans gros heurts, Israël se trouve aujourd'hui confronté à une crise politique sans précédent. Celle-ci survient de surcroît au moment où les attentats palestiniens se multiplient – avec des morts des deux côtés – et où les meurtres au sein de la population arabe israélienne ajoutent de la violence au quotidien.

Il ne faut pas non plus oublier ni les affrontements sporadiques se déroulant aux abords de la mosquée Al-Aqsa, en quelque sorte encastrée dans des lieux saints juifs de Jérusalem, ni les profanations de plus en plus nombreuses effectuées dans des églises des différentes confessions chrétiennes.

Pourtant, ces multiples problèmes n'ont pas empêché deux prises de contact officielles entre le nouveau gouvernement et l'Autorité palestinienne, laquelle n'a plus guère de pouvoirs, tandis que la bande de Gaza reste sous la domination sans partage d'un Hamas catalogué comme « terroriste » par l'Union européenne.

Il apparaît bien difficile de se faire une idée de ce que veut réellement le gouvernement né de la victoire, en novembre dernier, de la coalition dirigée par Benjamin Netanyahu. Celle-ci s'appuie sur le Likoud, le Parti sioniste religieux, le Shas, Judaïsme unifié de la Torah, Force juive et Noam (droite, extrême droite et ultra-orthodoxes), qui représentent 64 des 120 sièges de la Knesset. Son objectif immédiat consiste en une refonte judiciaire permettant le contrôle des nominations de juges et empêchant la justice d'intervenir dans le domaine politique.

qui maintient sa garantie sur 90 milliards d'autres actifs qui étaient détenus par la SVB.

■ **Sports** : La Fédération internationale d'athlétisme a décidé, le 23 mars, d'exclure, à partir du 31 mars, des compétitions féminines les personnes ayant vécu une puberté masculine, c'est-à-dire les athlètes transgenres. Auparavant, dans un souci de « non-discrimination de genre » la sélection se faisait sur la mesure du taux de testostérone.

■ **Tunisie** : Au moins 29 migrants se sont noyés au large de la Tunisie dans le naufrage de plusieurs embarcations le 26 mars.

■ **Chine** : Le Honduras a établi des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine le 26 mars, rompant ainsi avec Taïwan qui n'est plus désormais reconnue que par 13 États dans le monde. Le président Macron est attendu en Chine du 5 au 8 avril.

■ **États-Unis** : Le 24 mars, la ville de Rolling Fork (Missipi) a été dévastée par une tornade qui a fait au moins 30 morts. Donald Trump a tenu son premier meeting de campagne pour être désigné candidat du Parti républicain à la prochaine élection présidentielle, le 25 mars, devant 10 000 à 15 000 personnes, à Waco (Texas), qui fut le siège de la secte des « Davidiens » de David Koresh (dont 76 membres ont péri lors de l'incendie de leur ranch assiégé durant 51 jours par le FBI en 1993).

■ **Brésil** : Victime d'une pandémie causée par une grippe de type A, le président Lula, 77 ans, a dû remettre sine die un déplacement en Chine prévu du 27 au 31 mars. La Chine est devenue le principal partenaire commercial du Brésil.

■ **Rwanda** : L'opposant Paul Rusesabagina, 68 ans, a bénéficié d'une grâce du président Paul Kagame. Enlevé en 2020 par les services secrets rwandais, et après 939 jours de prison, il a été remis, le 23 mars, à l'ambassadeur du Qatar, pour être exilé aux États-Unis avec sa famille. Il était deve-

Du coup se pose la question de savoir si la Haute Cour de Justice pourrait ou non invalider les lois comme c'était le cas jusqu'à présent. An nom de la séparation des pouvoirs, le gouvernement estime que la volonté du peuple, exprimée par les élections, ne peut être remise en cause par des juges. Il faut aussi savoir qu'il s'agirait d'un amendement à la Loi fondamentale sur le pouvoir judiciaire, l'une des treize lois fondamentales faisant office de Constitution en Israël.

L'opposition parlementaire considère que le projet de loi vise à réduire radicalement le contrôle judiciaire et à permettre à la Knesset de voter des lois sans risque de rejet. Elle y voit la volonté du pouvoir politique d'écarter toute contestation juridique de son action.

Plus prosaïquement, les adversaires de l'actuel Premier ministre dénoncent une véritable attaque contre le caractère démocratique d'Israël. De là viennent les grandes manifestations à travers tout le pays et les nombreuses déclarations de personnalités de tous milieux, jusqu'à une partie des réservistes de l'armée, cependant que sont lancés à travers le monde des appels semblables.

De son côté, le président de la République Isaac Herzog a proposé un compromis tandis que le ministre de la Défense Yoav Galant, pourtant issu du Likoud, a été démis par le chef du gouvernement pour avoir demandé une pause.

Jean-Gabriel Delacour

Les Allemands remboursent les aides de l'État

Le plus grand groupe de tourisme mondial, Tui, qui est originaire d'Allemagne, a annoncé vendredi une augmentation de son capital de 1,8 milliards d'euros pour rembourser l'aide de sauvegarde de l'État Corona. Ce sont 328 910 448 nouvelles actions qui seront ainsi proposées au prix de 5,55 euros chacune, du 28 mars au 17 avril. Le P.-D.G. de Tui, Sebastian Ebel, a déclaré : « Le remboursement complet de l'aide publique Corona était notre objectif déclaré. Avec l'augmentation du capital que nous venons de décider, nous franchissons la dernière étape des aides du FSM (Fond de stabilisation économique) et mettons en œuvre notre engagement. Nous utiliserons le produit de la vente pour rembourser les aides reçues du FSM, intérêts compris ».

Toutefois, l'actionnaire majoritaire de Tui, le milliardaire russe Alexey Mordashov, sera exclu de cette opération en raison des sanctions internationales qui pèsent sur la Russie actuellement.

Tui avait reçu une aide publique de 4,3 milliards d'euros en raison de la crise du coronavirus, et doit encore rembourser 2,6 milliards d'euros. « Le FSM reçoit ainsi un total d'environ 750 millions d'euros », a fait savoir Tui. Parmi les aides figure également une ligne de crédit de la banque publique KfW qui s'élève à 2,1 milliards d'euros ; le groupe a fait part de son intention de la réduire sensiblement.

Cette bonne gestion nous renvoie à l'échec de nos politiques publiques et à la perfusion continue et croissante sous laquelle se trouvent tant d'entreprises publiques. Quand la SNCF pourra-t-elle annoncer sérieusement, à l'instar de Sebastian Ebel : « Une croissance rentable reste notre objectif pour l'avenir » ?

Aliénor Barrière

Ford perd 3 milliards dans l'électrique

Selon le *Wall Street Journal*, le célèbre constructeur de voitures Ford a estimé à 3 milliards de dollars les pertes pour sa branche de voitures électriques. Les bénéfices globaux devraient se situer, comme prévu, entre 9 et 11 milliards de dollars cette année, mais uniquement grâce aux ventes de véhicules à essence. Les camionnettes de la série F sont particulièrement populaires et rentables et ce sont essentiellement les combustibles fossiles qui garantissent l'activité verte de Ford, tout comme ils le font dans l'industrie de l'énergie électrique.

Le constructeur a toutefois annoncé qu'il continuerait à investir dans les véhicules électriques, espérant une marge bénéficiaire d'exploitation de 8 % d'ici la fin de 2026. Ce qui suppose néanmoins des changements spectaculaires dans les choix des consommateurs.

Nous l'avons déjà écrit, les ventes ont chuté en Allemagne, y compris pour les voitures hybrides.

Ford peut se permettre d'attendre – même en produisant pendant un temps largement à perte – en partie parce qu'il bénéficie, directement ou indirectement, de subventions en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement, de production (batteries notamment) et de service (promotion pour la vente, bornes de recharge, etc.), des véhicules électriques.

Le gouvernement démocrate américain soutient massivement le secteur et continuera à le faire, même si les consommateurs boudent celui-ci. Quitte à rendre obligatoire ce type de voiture. Le grand perdant est, comme souvent, le contribuable: c'est lui qui, pratiquement, en paye en partie la fabrication.

Nicolas Lecaussin

nu célèbre avec le film *Hôtel Rwanda*, sorti en 2004. Ses 19 co-accusés ont également été graciés.

■ **Allemagne** : Une grande quantité de vols ont été annulés les 26 et 27 mars au départ et à l'arrivée en Allemagne, du fait de la grève lancée par les syndicats Verdi et EVG dans les transports publics pour réclamer des augmentations de salaire de 10,5 %.

■ **Israël** : Des manifestations massives ont lieu depuis trois mois contre un projet de réforme de la Justice voulu par le Premier ministre Benjamin Netanyahu. Le ministre de la Défense Yoav Gallant, issu du Likoud, qui avait demandé son report, a été limogé le 26 mars par le Premier ministre.

■ **Corée du Nord** : Pyongyang a tiré deux missiles balistiques sur environ 400 km, au large de sa côte orientale, le 27 mars, pour exprimer sa mauvaise humeur du fait des actuelles manœuvres conjointes de la marine américaine et de la marine sud-coréenne.



La Nation française

est un hebdomadaire politique qui reprend les informations nationales et internationales les plus marquantes de la semaine écoulée, sous forme de brèves et aussi de chroniques et de tribunes.

L'actualité culturelle y a une petite place, qui ne demanderait qu'à se développer. Mais pour cela, nous aurions besoin de beaucoup plus d'abonnés et de soutiens. Songez-y. L'abonnement n'est qu'à 20 euros actuellement. Cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7R-Sc3C000>



Vice-versa

par Christian Fremaux

L'affrontement qui a lieu en ce moment entre la légitimité du peuple et celle du Parlement me paraît dangereux. Je n'évoque pas le fond de la grosse colère sur les soixante-quatre ans dans des années dont chacun est libre de penser ce qu'il veut. Je m'inquiète de l'agitation et de la haine qui règnent. On n'est plus entre adversaires sur le plan des idées et des meilleures façons de gouverner dans l'intérêt collectif. Mais entre ennemis. On a l'impression désastreuse que l'on veut la mort symbolique de l'autre au nom de la certitude que le peuple peut tout. On entend des énormités. Le président n'aurait plus qu'à démissionner car à 9 voix près il a été désavoué. En oubliant que la III^e République est née par une seule voix d'avance en 1875 et a duré ! Ou comme Louis XVI prendre le chemin de Varenne. Les députés qui n'ont pas voté la censure sont dénoncés, bientôt caillassés ? et pourquoi pas poursuivis pour haute trahison.

Il ne faut pas tomber dans cette ornière. On a franchi un cap. On n'est plus dans un projet de réforme controversé à tort ou raison. Tout se confond. Chaque camp est arc-bouté sur ses positions estimant détenir la vérité et voulant faire plier l'autre. La rue affirme que le peuple s'est prononcé mais personne n'a le monopole du peuple qui est divers et n'est pas sur une ligne unique. Comme les politiques qui dans le même camp se divisent. Les sondages et les avis de minoritaires qui n'ont pas de responsabilités pénales ou électives dans les politiques publiques ne font pas une réalité. La violence y compris verbale n'est pas tolérable quel qu'en soit le motif et ce n'est pas par le coup de poing qu'une démocratie doit fonctionner. La loi n'existe plus. On n'obéit plus à rien au nom de la bonne foi affirmée des combattants face à la violence étatique avérée selon les défenseurs du bitume, présumés eux honnêtes et œuvrant pour tous les français. Sauf pour ceux et celles qui auraient tiré un avantage de la réforme et tous ceux qui ne veulent plus des régimes spéciaux inégalitaires.

On entend que l'obstination du gouvernement entraîne de la légitime défense sociale et on casse ou on bloque pour faire respecter le droit du peuple syndical et protestataire. Les effets secondaires sont ignorés. Les réquisitions ne peuvent être efficaces puisque d'autres grévistes empêchent leurs camarades de travailler. C'est la démocratie populaire paraît-il. On se bat contre un gouvernement qui serait passé « en force » au parlement là où on fait la loi. C'est inaudible et grotesque. Sans même attendre la décision du conseil constitutionnel. Qui peut remettre en cause tout ou partie du texte et on aura vécu tout cela pour ça. Ou déclarer la loi sous certaines réserves ou non parfaitement constitutionnelle. Sans se prononcer sur le fond car ce n'est pas son rôle. Si tel est le cas faudra-t-il brûler l'hôtel de Montpensier où siègent nos 9 sages ?

Le gouvernement a choisi une méthode *sui generis* et une voie législative inédite certes mais qui est prévue par la Constitution. Sauf à soutenir que la Constitution est dictatoriale et anti-démocratique on ne peut choisir les articles qui

favorisent et déclarer que ceux utilisés par l'adversaire sont inadmissibles, qu'il y a un vice démocratique. Le terme est excessif et peut conduire à de grandes difficultés si rien ne vaut, qu'il n'y a plus de hiérarchie des normes et que la légalité est une option secondaire.

La démocratie représentative a besoin de règles, de points de repère, de contraintes librement consenties. Et de débats publics contradictoires. Puis on applique la décision finale même si elle ne plaît pas à titre personnel. Sinon il n'y a plus de nation avec des valeurs communes et encore moins de république qui se fonde sur les institutions et le suffrage universel. La rue ne peut être la norme suprême. Quel est le juge de paix ? On n'est pas chez les talibans avec un ministre

du vice et de la vertu ! Le citoyen-travailleur n'a pas la science infuse. Ni nos élites dirigeantes d'ailleurs qui veulent réformer pour faire des économies, plaire à Bruxelles et aux marchés, et mettre la France en ordre de bataille dans la compétition au moins européenne. D'accord mais après vraie concertation en amont. Je suis le chef donc je les suis. La pédagogie ne suffit plus. Il faut convaincre.

Si le gouvernement a actionné l'art. 49.3 brandi des dizaines de fois par tous les gouvernements de gauche comme de droite cela a permis à l'opposition de sortir l'art. 49.2 qui peut entraîner la censure.

Et la chute de l'exécutif. Donc match nul. Mais quand on est perdant après le tir aux penalties il faut être beau joueur. On ne recommence pas la compétition et on ne demande pas aux supporteurs de mettre le feu aux tribunes adverses qui sont en même temps les nôtres puisque nous payons tous. Pour que le résultat soit annulé ou le score inversé.

Un prétendu vice peut conduire aussi à une vertu : et si cette réforme était nécessaire ? Ne serait-ce que pour éviter des déficits que chacun s'accorde à déplorer pour l'avenir. À défaut c'est l'immobilisme et on maintient les privilèges et les injustices et comme le sapeur Camember on creuse un trou – par la dette déjà colossale et l'impôt car il faut trouver les sous – pour en combler un plus grand.

On a vu deux couples : Martinez-Berger d'un côté suivi comme entraîneur par M. Mélenchon. Et Macron-Borne sans préparateur physique et mental. Mais qui avait gagné le toss. Ils ont donné le coup d'envoi. François-René de Chateaubriand voyant passer nuitamment Talleyrand et Fouché allant se prosterner devant Louis XVIII pour redevenir ministres a eu cette formule : « [j'ai vu] le vice appuyé sur le bras du crime ». Ce qui n'a rien à voir aujourd'hui bien sûr. On peut y ajouter la cause de l'intérêt général. Dont chacun a une définition. L'aficionado qualifiera le duo selon ses convictions mais on doit poser comme postulat que chacun croit bien faire et qu'il n'y a pas d'arrière-pensées. Sinon on ira vers une dérive grave.

Seulement il faut revenir à la raison. On ne peut continuer à vivre ensemble dans une telle intensité de conflits. On a plus besoin de calme et de sérénité que de bruit et de fureur. Sans vice-versa. ■



On se trompe d'enjeu

par Jean-Philippe Delsol

Adoptée le 20 mars, la loi sur les retraites allonge, au rythme de trois mois par an pour les assurés nés après le 1er septembre 1961, de 62 à 64 ans l'âge légal de départ. Parallèlement, pour bénéficier d'une retraite à taux plein il faudra avoir cotisé au moins 43 ans dès 2027 (la loi Touraine le prévoyait déjà, mais à partir de 2035). Pour ceux qui n'auraient pas pu cotiser 43 ans, l'âge de la retraite à taux plein (sans décote) est fixé à 67 ans. Mais ceux qui ont commencé à travailler avant 16 ans pourront partir à 58 ans ; entre 16 et 18 ans à partir de 60 ans, entre 18 et 20 ans à partir de 62 ans, entre 20 et 21 ans à 63 ans.

Le report à 64 ans de l'âge de départ à la retraite a été considéré comme effroyable alors qu'il ne s'agit que d'une évolution raisonnable de la durée de cotisation par rapport à la durée de pension alors que les actifs sont de moins en moins nombreux et que les retraités le sont de plus en plus. Déjà dans une majorité de pays développés, l'âge de départ est à 65 ans ou au-delà.

Signe des temps, à défaut d'autre aspiration, la retraite est devenue un horizon indépassable pour tous ceux qui, nombreux, vont s'y ennuyer à mourir sans mourir.

Par ailleurs, la contestation s'est focalisée sur les carrières longues qui pourraient être amenées à cotiser jusqu'à 44 ans, voire un peu plus. Mais ce n'est pas anormal. Le nombre d'années de cotisations ne suffit pas à assurer la justice entre les cotisants. Il faut aussi examiner combien d'années de pensions de retraite seront payées à chacun. Il faut un équilibre entre la durée de cotisation et la durée de pension. Celui qui part plus tôt à la retraite en profitera plus longtemps et pour équilibrer sa retraite, il faut donc qu'il cotise plus longtemps.

Mais la réforme des retraites est un prétexte rêvé pour les casseurs désœuvrés. Elle l'est aussi pour les populistes de tout poil, de la Nupes au RN en passant par les Liot et autres infidèles de LR, afin, selon les cas, de mobiliser la rue ou faire carrière. Au demeurant les députés n'ont pas de mandat impératif et leur liberté comme leur grandeur est de voter en conscience, indépendamment de l'opinion. Pourquoi alors, comment, reprocher à ceux qui n'ont pas voté la

censure d'aller à l'encontre d'une opinion manipulée ? Il faut par contre condamner fermement ceux qui utilisent la violence physique, morale ou économique contre les élus ou contre les policiers, dans les rues ou par l'usage abusif de la grève. Et il faut les en empêcher. Mais de quoi l'État est-il encore capable ?

En réalité, chacun s'est enfermé dans un discours étriqué et erroné. Les opposants à la réforme, partis ou syndicats, ont raconté à tort que le régime des retraites n'était pas en perte alors que le déficit de la branche vieillesse devrait s'établir à 2,5 milliards d'euros en 2023 et s'aggraver ensuite. Et ni le gouvernement ni les parlementaires partisans de la réforme n'ont rappelé que le système de retraite souffre d'un déséquilibre endémique infiniment plus grave, de 119 Md€ en 2021, et récurrent d'année en année, dû aux surcoûts (par rapport à des cotisations équivalentes à celles du privé) des régimes de retraites des fonctionnaires (État, collectivités et hôpitaux), des régimes spéciaux et autres avantages divers. Ces pertes cachées sous forme de contributions ou comptes spéciaux représentent environ 80 % du déficit public de 2023 ou encore presque l'équivalent du produit de la CSG. Mais personne n'ose en parler de peur que les fonctionnaires et autres bénéficiaires des régimes spéciaux considèrent cela comme un outrage.

Certes, le report de l'âge légal à 64 ans d'ici 2030, l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans dès 2027, l'âge de la retraite sans décote à 67 ans concerneront aussi les agents publics, fonctionnaires et contractuels, mais le mode de calcul des pensions des fonctionnaires reste inchangé, sur leur traitement des six derniers mois. Pour les 20 % d'agents en catégories dites « actives » et « super-actives » (infirmiers, aides-soignants, policiers, pompiers, surveillants pénitentiaires...), l'âge d'ouverture de leurs droits à retraite est reculé de 2 ans, mais il sera encore de 59 ans pour les catégories actives et de 54 ans pour les catégories super-actives.

Les principaux régimes spéciaux de retraite (industries électriques et gazières, RATP, clercs de notaire, Banque de France, CESE...) continueront de s'appliquer sauf pour les nouveaux embauchés à partir du 1^{er} septembre 2023,

ce qu'on appelle la clause de grand-père. C'est-à-dire que les salariés actuels resteront affiliés à leur régime spécial. Et d'autres régimes, très avantageux, ne sont pas concernés par la réforme : marins, Opéra de Paris, Comédie française...

La réforme a eu le souci des petites retraites, des accidentés du travail, des victimes de maladie professionnelles ou de ceux qui ont occupé des emplois pénibles, mais elle a manqué du courage qui aurait voulu, dans un régime par répartition, qu'en dehors de ces cas particuliers, tous soient traités de la même manière.

Les partisans de la réforme n'ont pas su la défendre parce que c'est une mauvaise réforme, un emplâtre sur une jambe bois. Elle reste injuste en maintenant des « classes » de privilégiés. Les Républicains n'ont servi, d'amendements en concessions, qu'à en amoindrir les effets sans comprendre que le véritable enjeu était ailleurs, dans le modèle de retraite lui-même. Plutôt que de se battre bêtement sur des détails, ils auraient dû proposer de repenser le système des retraites.

Seule la capitalisation peut remettre durablement les régimes de retraite à l'équilibre. Elle ne pourra être mise en place que progressivement : raison de plus d'en décider rapidement. Elle mettra à terme à tous d'obtenir de meilleures retraites en payant moins de cotisations ainsi qu'en justifient les modèles de capitalisation en vigueur dans près de la moitié des pays de l'OCDE. Elle permettra à chacun de choisir la date à laquelle il prendra sa retraite : l'État n'aura plus à en décider pour nous. Mais c'est peut-être ce qu'il ne veut pas !

En définitive, l'utilisation du 49.3 n'était pas illégale. La V^e République l'a pratiquée cent fois, M. Rocard à 28 reprises. On peut changer la Constitution qui l'a prévue pour permettre à des gouvernements n'ayant qu'une majorité relative de gouverner. Mais il faut alors la modifier par la loi, pas par la rue, quand bien même il faut admettre que le 49.3 a en l'espèce témoigné de la faiblesse de M. Macron et peut légitimement être perçu comme une provocation. Nos politiques ne manquent pas seulement de courage, mais aussi de vision et d'intelligence. ■

Censure woke

Blaise Cendrars, recueil de nouvelles *Trop c'est trop*, édition Folio reparu à l'automne dernier. Nous lisons cette Note de l'éditeur en forme d'avertissement, bien isolée et visible sur l'une des premières pages avant la préface : « *Nous avons choisi de réimprimer fidèlement ce livre dans sa version d'origine, parue initialement en 1957, dont le vocabulaire daté peut heurter la sensibilité de certains lecteurs aujourd'hui. S'il est indéniablement un produit de son temps, le recueil dénote une ouverture au monde et à ses cultures multiples auxquelles l'auteur rend ici un bel hommage.* »

Cendrars, cet auteur devenu un peu contestable par certains côtés mais, il faut le reconnaître, si admirable par d'autres... Que la maison Gallimard s'excuse en quelque sorte auprès de lecteurs manifestement cultivés et familiers d'excellente littérature, de n'avoir pas corrigé ce que des individus seraient susceptibles de considérer comme des offenses à l'absurdité de notre époque ; qu'elle tente de surcroît de s'en dédouaner de manière si patavine, montre à quel degré de stupidité on en est arrivé. Voire d'indignité. Nous avons appelé Gallimard pour demander des explications. Qui prend ce genre de décision dans une maison d'édition, de ne pas massacrer un grand auteur ? La question de l'épuration s'est-elle posée pour d'autres ? Fin de non-recevoir. « *Vous vous rendez compte, s'il fallait répondre à tous ceux qui appellent, dans le monde entier ?* » Pas de nom de responsable, ni même de service, pas de mail non plus. Il faut écrire, avec une enveloppe et un timbre. Et « *c'est déjà bien qu'ils acceptent* » de lire le courrier. On se demande si un jour quelqu'un devra s'atteler à la réécriture du marquis de Sade, et ce que cela donnera...

Élisabeth Danger

PS – Nous avons vu que Cendrars, dans les textes rassemblés dans ce livre, parle de « Nègres » et de « Nègresses » – avec des majuscules. Notre sensibilité atrophiée est peut-être cependant passée à côté d'autres mots choquants...

Pister les créatures fabuleuses

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Sur la scène, entouré de nombreuses enceintes, un meuble, le bureau d'un chercheur (forcement un peu fou), deux lampes d'architecte, des trompes... Éléonore Auzou-Connes entre en scène, glisse du message d'accueil (vous savez, les téléphones, les photos...) à... On va parler de créatures fabuleuses... celles qui vivent autour de nous... dans les forêts, sur les balcons... les abeilles, les loups, les renards, les ours... les plantes aussi...

Pauline Ringeade s'est saisie des textes de Baptiste Morizot, philosophe pisteur, la simple existence d'une telle spécialité est une bonne nouvelle. Philosophe, attentif au monde, curieux à l'égard de ce qu'on croit savoir. Pisteur, qui suit les traces des animaux, cherche à les décoder pour comprendre leur vie.

Nous voilà installés dans le sillage d'une pistreuse, qui décrypte les traces des animaux, les loups, les renards, les loups, qui au passage nous donne une belle leçon de vie. Dans la poudreuse, pour une ronde amoureuse. Le long d'une rivière du Var, pour une leçon de pêche à l'écrevisse. Sur la piste d'une chimère, mi-aigle mi renard. Quand le réchauffement climatique s'en mêle, le grizzli migre vers le nord, rencontre l'ours polaire.

Le texte de Pauline Ringeade s'adresse à tous, qui arrive à évoquer dans la même phrase le pipi/caca qui parle aux jeunes classes, et le loup, le renard et la belette qu'entendent chanter les tempes grisonnantes. Il parle de la peur, qui d'abord paralyse, qui engendre l'exploration. De l'utilité du jeu, outil essentiel d'apprentissage pour l'animal nidicole (et l'homme est un animal nidicole). Des raisons pour lesquelles on fait l'enfant quand on est amoureux (souvenez-vous de la dernière fois que vous avez été amoureux). De l'existence de la distance de fuite, que chacun transporte autour de lui, qui explique qu'on ne voit que rarement les animaux sauvages, ils ne nous font pas confiance. De la domestica-

tion du loup, qui devient chien quand on le cantonne à son jeune âge joueur.

Voilà Nanoulak, peut-être encore une chimère, l'enfant né d'un Grizzli et d'une Ourse Polaire. De nombreuses caractéristiques de son père, élevé par sa mère, il lui apprend à se nourrir quand la banquise disparaît. Il paraît qu'il y en a huit, une nouvelle espèce naît sous nos yeux, conséquence du réchauffement climatique, qu'en sera-t-il de l'homme ?

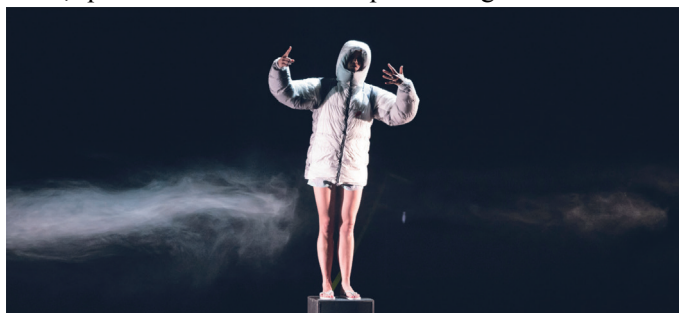
Le spectacle est immersif, le spectateur baigne dans un univers de sons dont certains sont enregistrés, d'autres bruités sur la scène. L'imaginaire du spectateur suit, le voilà qui marche dans la neige fraîche, qui s'allonge dans les feuilles mortes, avec

Éléonore Auzou-Connes. Plus tard, dans la nuit, il se laissera hypnotiser par les yeux brillants d'une créature impro-

bable. Avec elle, il s'interroge, avec elle, il s'émerveille de ses découvertes, avec elle, il espère.

C'est un spectacle inclassable, quelque part entre la conférence, la performance et le stand-up. Les créatures pistées sont-elles fabuleuses, digne d'être racontées ? Oui, et dignes d'être racontées de cette façon merveilleuse, féérique, qui se termine sur une note d'espoir, la nature est-elle vraiment la plus forte, peut-elle aussi rapidement répondre au changement climatique dont nous constatons tous les jours les conséquences ? aucun d'entre nous ne sera là pour le savoir, au delà de la peur, nous pouvons en porter le désir d'exploration.

C'est un spectacle inclassable, c'est un beau spectacle, visible par tous, en environnement scolaire, familial ou amical. Il sait parler à chaque tranche d'âge, permet à tous de se retrouver à l'issue autour d'un vrai sujet commun. ■



En tournée : voir le site de La Poulie Production. Du 4 au 6 avril 2023 à St-Médard en Jalles, Blanquefort (33). Les 29 et 30 avril à Montpellier. Du 4 au 5 mai 2023 à Grenoble (38). Du 24 au 26 mai 2023 à Cognac (16), etc..